



Programme : appui à la conception et à la mise en œuvre d'un service de placement à domicile

Durée : en fonction des besoins

Profils des stagiaires : Directeurs, responsables de service, travailleurs sociaux

Prérequis : Aucun

Objectifs pédagogiques

- Élaborer avec l'équipe de direction un diagnostic partagé préalable à la mise en place du service.
- Reprendre le cadre juridique et technique du placement à domicile, en lien avec la convention collective de l'établissement, son projet associatif, ses valeurs. Définir les freins et résistances probables et repérer les moyens de les éviter et/ou d'y faire face.
- Lister les besoins nécessaires à la mise en œuvre, humains, organisationnels, logistiques..
- Prévoir le coût du service et l'intégrer dans le budget global de l'institution.

Contenu de la formation

- **Étape 1 :**
- **Le diagnostic :**
 - Échanges autour du projet, du cahier des charges, des besoins, des moyens globaux, matériels, financiers et humains existants.
 - Lecture des documents institutionnels, projet d'établissement, projet associatif.
 - Étude du budget prévisionnel existant et alloué et des ressources RH mobilisables pour le projet
 - Lecture du projet de service s'il est déjà en cours d'élaboration. Échanges et premiers retours sur la faisabilité. Points d'achoppement Définition d'un plan d'action qui tient compte des contraintes de l'institution porteuse et de ses missions.
- **Étape 2 :**
- **La conception : ensemble des points à aborder, à organiser en fonction des besoins et priorités de la direction**
 - La localisation du service et son périmètre d'intervention.
 - Les liens avec les financeurs, les contraintes budgétaires.
 - La place du PAD dans l'association.
 - Le processus d'admission et de sortie du dispositif dans le cadre judiciaire et dans le cadre

administratif.

- La capacité du service. Qu'est-ce qu'une place de PAD ?
- La composition de l'équipe (nombre et qualification des professionnels).
- Les missions des professionnels.
- L'organisation du travail (rythme des interventions, plannings, feuilles horaires, temps de travail, astreintes).
- Les moyens de relais et replis.
- Les moyens matériels dédiés.
- Le rôle du responsable de service, communication, management d'équipe, lien avec les familles.
- Le cadre d'intervention du PAD.
- Les outils de l'intervention. Où se déroule une intervention de PAD ? Les pièges à éviter.
- Les outils à coconstruire avec les familles.

- **Présentation d'un service PAD mis en place par le formateur dans sa pratique de terrain et des outils développés.**

- Genèse de la création du lieu d'accueil
- Exemple d'actions concrètes

- **Étape 3 (facultative) :**

- **Accompagnement à la mise en œuvre : construit sur mesure à partir des propositions suivantes :**

- Formation « intervenir dans le cadre du PAD ». Voir page 11 du catalogue
- « Mettre en place un service de PAD : accompagner les équipes. Voir page 7 du catalogue

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Stéphane Vilain anime cette formation avec l'objectif d'accompagner les directions dans la mise en œuvre d'un service.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation dans le respect des mesures barrières.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et pratiques.
- Etude de cas concrets, mise en situation
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questionnaire de positionnement envoyé 1 mois avant le début de la session
- Formulaire de satisfaction écrite à chaud
- Questionnaire de satisfaction transmis à l'employeur
- À trois mois : ½ journée d'échanges et de retours d'expériences afin d'ajuster la mise en œuvre du service si nécessaire.